



**Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères**

**Gestion Economique et Ecologique des déchets ménagers : Objectif de Développement durable pour l'Environnement**

## **Communiqué de presse**

*Poigny, le 08/06/07*

### **Le compostage : un jeu d'enfants**

Depuis le 6 juin dernier, les enfants inscrits au centre de loisirs de Grandpuits peuvent créer leur propre compost.

L'objectif consiste à enlever de la poubelle d'ordures ménagères, les déchets biodégradables de cuisine (épluchures et morceaux de fruits et de légumes, restes de repas d'origine végétale, filtres et marc de café, coquilles d'oeufs...) et les déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, petites tailles de haies, résidus de cultures potagères...).

Pour créer du compost (semblable à du terreau), il est nécessaire d'alimenter le composteur avec ces déchets biodégradables. Pour cela, le SMETOM a distribué un bio-seau que les enfants remplissent chez eux de déchets.

Tous les mercredis, les enfants videront leur bio-seau dans le composteur installé depuis le 6 juin, dans la cour du centre de loisirs de Grandpuits.

Un animateur du service compostage du SMETOM se déplacera régulièrement pour conseiller les jeunes, prendre la T°C du compost et vérifier son évolution.

Une fois le compost arrivé à maturité, au printemps 2008, celui-ci sera utilisé dans le jardin pédagogique du centre de loisirs. Ce compost sera également distribué aux enfants afin qu'ils enrichissent la terre du jardin de leur maison.

En allégeant le poids de la poubelle habituelle et en favorisant le compostage à la maison, le SMETOM souhaite limiter les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères. Pour pouvoir équiper les foyers de composteurs, des composteurs individuels seront mis en vente, au courant de l'été 2007, afin que chacun puisse produire chez soi, son propre compost.